

SEANCE DU 23 FÉVRIER 2023

L'an deux mille vingt-deux, le 23 février, à 19 heures, le conseil municipal de Cléguérec, légalement convoqué le 17 février 2023, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Le Maire, Marc ROPERS.

ETAIENT PRESENTS : Marc ROPERS, Maryvonne LE FORESTIER, Xavier ROBIN, Christine TEFFO, Pascal LE CRAVER, Jean Louis KERGARAVAT, Martine AUFFRET, Gaëlle BOBON-LE GAL, Eric BURH, Carine HENRY, Marc HAMONIC, Julie CRUZ, Joël EUZENAT, Noyale LEFEBVRE, Serge PERRET, Christine LE FLAO, Morgan CARIMALO, Trefin LEFEBVRE, Jean Michel LE ROCH, Nicole BRUNON, Thierry LAMOURIC.

ABSENCES ET POUVOIRS :

Anne LE LU – Donne pouvoir à Jean Michel LE ROCH
Claude GUEGAN

Est nommée secrétaire de séance : Trefin LEFEBVRE

Délibération n° 2023-06

Votants	22
Exprimés	22
Pour	22
Contre	0
Abstention	0

EVOLUTION DES MODALITES DE FINANCEMENT DE LA CAF

Les Caisses d'Allocations Familiales organiseront désormais leurs nouvelles modalités d'interventions à l'échelon des territoires par le biais de la Convention Territoriale Globale. La CTG qui constitue désormais le cadre général de contractualisation entre les Caisses d'Allocations Familiales et les collectivités locales a pour vocation d'intégrer l'ensemble des dispositifs et financements apportés par la branche famille sur les territoires.

Lors du lancement de cette nouvelle modalité d'action, un diagnostic partagé du territoire sera élaboré, lequel débouchera ensuite sur l'élaboration d'un programme d'actions et la réalisation d'une évaluation des actions menées, ceci en mobilisant les coopérations des différents services et acteurs de terrain.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Approuve** la réalisation d'un diagnostic du territoire dans les domaines relevant de la CTG ;
- **Approuve** la démarche de signature de la CTG mise en place à l'échelle du territoire de Pontivy Communauté pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2027.
- **Autorise** Monsieur Le Maire à signer la nouvelle convention d'objectif(s) et de financement (COF) bonus territoires, et ses éventuels avenants qui prennent le relais du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ).

La secrétaire
Trefin LEFEBVRE

Le Maire,
Marc ROPERS